

## SILS 01 TARIFS 2020

### PARTICULIERS RESIDENTS HORS AIN

<b>Interprétation tous types, Face à face</b> (médecin, administrations (caf, sécurité sociale...), réunion école, rencontre professeurs, hôpital, notaire, avocat, police...	<b>Interprétation de conférence</b> (grande réunion, AG, formation, visites culturelles, cérémonies privées ou publiques ...)	<b>Temps d'accueil Bureau</b> Max 30 mn Régler des factures, prendre rendez-vous, évaluation du caractère urgent d'un courrier	<b>Rendez-vous au bureau sur place ou à distance (visio)</b> Interprétation téléphonique, traduction de documents, aide au remplissage de documents administratifs...
60€/h	70€/h/interprète	30€/30mn	30€/30mn
Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiqué sur le dit devis.	- Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiquée sur le dit devis. - Le nombre d'interprète nécessaire est évalué par l'équipe du SILS01 en fonction de la forme et du contenu de la conférence. - Temps de préparation 25€/h	- Planning des temps d'accueil est affiché sur la porte du SILS01 et envoyé par mail, ou sms sur demande ou consultable sur la page FB - L'accueil se fait par ordre d'arrivée - En cas d'une grande affluence, les entretiens seront de 15mn max et il sera possible que nous ne puissions pas traiter toutes les demandes.	- Devis obligatoire à retourner signé avec « bon pour accord » avant la date indiquée sur le dit devis. - Rendez-vous convenu à l'avance pour un créneau de maximum 1h - Annulation 3 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation de 30mn minimum

#### Conditions générales :

- Frais de repas 15€/interprète
- Frais d'hébergement au réel.
- Frais de Captation voix et image 150€/interprète
- Frais kilométriques forfaitaire sur Bourg en Bresse : 5€
- Hors agglomération de Bourg en Bresse 0.60€ /kms
- 1ere heure est due dans sa totalité, toute heure commencée est due
- Majoration 50% entre 6h - 8h et 18h - 20h ainsi que samedis
- Majoration 100% entre 20h et 6h ainsi que dimanche et jours fériés
- Frais d'immobilisation 10€/h, il se déclenche au départ du siège social. Il est décompté par tranche de 30mn.
- Annulation 3 jours avant la date du rendez-vous sinon facturation indiqué sur le devis
- Frais administratifs 10€/interprète si le SILS01 doit faire appel à un interprète extérieur pour compléter son équipe
- **Demande à faire prioritairement par mail au sils@afis01.fr en précisant la date, le lieu, les horaires, le motif, personne en présence**

**Information importante : Le Conseil Départemental de l'Ain finance le SILS01 et nous permet de vous proposer des tarifs inférieurs au prix normal.**